



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 33, mai 2025

SCIENCES ET SAVOIR EN AQUITAINE À L'ÉPOQUE DE MONTAIGNE

sous la direction d'Anne Bouscharain, Violaine Giacomotto-Charra
et Sabine Rommevaux-Tani
dans le cadre du projet **HumanA** / Région Nouvelle Aquitaine

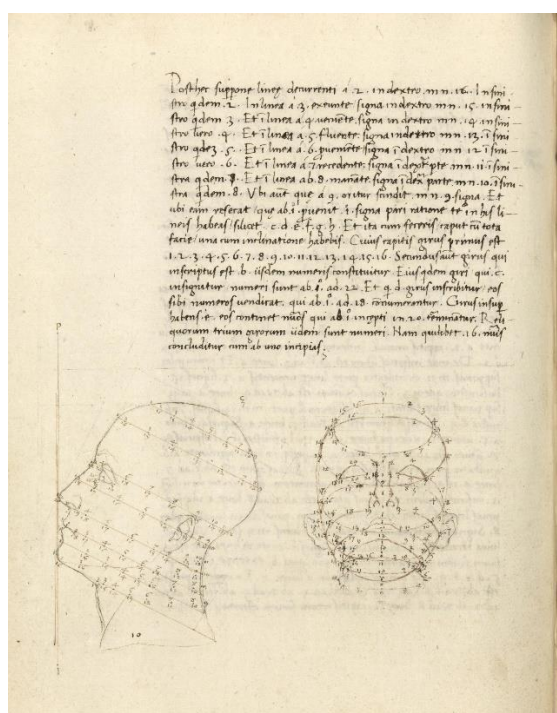


Illustration : Piero della Francesca, *Tractatus de perspectiva pingendi*, manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux, Fonds Manuscrits médiévaux, [Ms 0616](#), fol. 86r°.

Pour citer cet article :

David SOULIER, « Épidémiologies aquitaine et parisienne. Les annotations d'Antoine Valet au *De peste libellus* de Jacques Houllier », *Sciences et savoir en Aquitaine à l'époque de Montaigne* (dir. A. Bouscharain, V. Giacomotto-Charra et S. Rommevaux-Tani), *Camenae*, 33, mai 2025.



Sciences et savoir en Aquitaine à l'époque de Montaigne, revue *Camenae* n°33 © 2025 by A. Bouscharain, V. Giacomotto-Charra et S. Rommevaux-Tani is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

David SOULIER

ÉPIDÉMIOLOGIES AQUITAINE ET PARISIENNE
LES ANNOTATIONS D'ANTOINE VALET
AU *DE PESTE LIBELLUS* DE JACQUES HOULLIER

Les fréquentes résurgences de la mort noire en Europe au cours de l'époque moderne ne laissaient de nourrir une riche littérature épidémiologique, dont d'éminents auteurs, tels que Girolamo Fracastor, Jean Fernel, Ambroise Paré, côtoyaient d'illustres méconnus tout juste retenus par l'histoire locale, à l'instar des médecins aquitains du temps de Montaigne¹. Parmi ceux-ci se trouve une figure aussi contrastée qu'obscur dans l'histoire médicale française, à savoir Antoine Valet [*Antonius Valetius*]. Médecin, philologue, poète, Valet apporta à son tour sa contribution au savoir épidémiologique en commentant un petit traité de peste de Jacques Houllier, *De peste libellus*, dans une réédition augmentée de sa pathologie interne. Cet opuscule annoté offre ainsi un aperçu comparé de l'état des connaissances en termes de peste d'après l'enseignement de ces deux professeurs de médecine représentatifs des écoles bordelaise et parisienne et pareillement formés dans la capitale. En complétant les apports de Houllier par ses propres réflexions sur leurs sources antiques dans l'esprit de l'humanisme médical, Valet éclaircit l'épidémiologie de son époque sur les différents points relatifs à la peste d'après son érudition académique : la définition de la peste, ses signes annonciateurs, les symptômes du « venin » de la peste, les traitements prescrits contre les bubons, les prétendues panacées.

LA CARRIÈRE D'ANTOINE VALET

Les quelques données biographiques concernant Antoine Valet sont connues grâce à des premiers travaux par Alexandre-Alfred Chabé². Né à Saint-Junien dans l'ancien Limousin en 1546, le jeune Valet entama des études médicales à Bordeaux, probablement au collège de Guyenne sous la direction entre autres d'Élie Vinet, avant d'achever sa formation à Paris, où il prit le bonnet de *Doctor Medicinae*. De retour à Bordeaux, il fut nommé régent de la faculté de médecine de la ville, une fonction honorifique qu'il allait garder jusqu'à sa mort en 1610.

Le parcours de ce médecin surprend par la particulière diversité de sa production, publiée notamment durant sa *peregrinatio academica* à Paris, ainsi que par ses relations privilégiées avec certains humanistes aquitains. Auteur médical et aussi traducteur, linguiste, poète, ce médecin

¹ Sur la peste noire, voir D. Panzac, *Quarantaine et lazarets. L'Europe et la peste d'Orient*, Aix-en-Provence, Edisud, 1986 ; W. Naphy et A. Spicer, *The Black Death. A History of Plagues, 1348-1730*, Stroud, Tempus, 2000. Sur les résurgences de la peste en France, voir J.-N. Biraben, *Les Hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vols., Paris-La Haye, Mouton, 1975-1976 ; F. Hildesheimer, *La Terreur et la pitié. L'Ancien Régime à l'épreuve de la peste*, Paris, Publisud, 1990 ; J. Coste, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725)*, Paris, Honoré Champion, 2007 ; V. Montagne, *Médecine et rhétorique à la Renaissance : le cas des traités de peste en langue vernaculaire*, Paris, Classiques Garnier, 2017 ; B. Hobart, *La Peste à la Renaissance : l'imaginaire d'un fléau dans la littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2020. Sur ces résurgences à Bordeaux, voir S. Barry et M. Fauré, *Préservez-nous du Mal ! Les Bordelais face à la peste, XIV^e-XVIII^e siècles*, Bordeaux, Mémoring, 2020.

² Voir ses ouvrages : A.-A. Chabé, *Un médecin bordelais humaniste de la Renaissance : Anthoine Valet (1546-1610)*, Bordeaux, Bière, 1949 ; Id., [*La Faculté de médecine de Bordeaux aux XV^e et XVI^e siècles*](#), Bordeaux, Bière, 1952, p. 33-37.

érudit commença par rendre un hommage versifié à l'un de ses homologues compatriotes, Pierre Pichot, en composant pour lui dans le pur style classique une épigramme latine placée en élément post-liminaire du traité de peste publié par son dédicataire en 1564³. Il mit ensuite au jour des opuscules relevant moins du domaine médical que du lyrisme épideictique, à savoir au moins deux chants propagandistes, l'un à registre religieux⁴, l'autre, traduit de Ronsard, à visée politique⁵. Toujours dans la capitale, Valet n'en oublia pas pour autant de contribuer par la plume à l'*ars medica*. En collaboration avec Louis Duret, professeur de médecine au Collège Royal, il édita en 1567 un premier livre de pathologie interne⁶, rédigé, avant sa mort cinq ans plus tôt, par Jacques Houllier, originaire d'Étampes et doyen de la faculté de médecine de Paris, à la mémoire duquel Valet composa quelques quarante-sept vers liminaires. Dans la même veine, il donna devant les futurs licenciés en médecine une *Oratio*, publiée en 1570⁷, où il vante l'antiquité de la médecine d'après Homère. Valet maintenait ses relations avec le médecin bordelais Martial Deschamps et des lettrés tels que Jean Dorat et surtout Élie Vinet, auquel il dédia des pièces liminaires élogieuses dans une édition d'Ausone⁸. Une fois revenu à Bordeaux vers 1577, où il devint lecteur en chirurgie à la faculté de médecine ensuite son régent en partie grâce à son titre de *Doctor Parisiensis*, Valet laissa, comme dernière œuvre, une brève *Osteologia* lyrique, où les os du corps humain sont classifiés au fil de quelques cent vers latins au début d'un traité ostéologique publié par le médecin toulousain Guillaume des Innocens chez l'éditeur-libraire bordelais Simon Millanges en 1604⁹.

SA RÉÉDITION COMMENTÉE DU TRAITÉ DE PESTE DE JACQUES HOULLIER

Au cours de son activité scientifique et littéraire dans la capitale, ce médecin aquitain eut l'occasion de collaborer à nouveau avec Louis Duret afin de mettre sous presse en 1571 une réédition commentée de la pathologie interne de Houllier et augmentée d'un deuxième livre¹⁰. Au nombre des œuvres annotées dans ce volume figure un petit traité de peste de vingt-sept pages, le *De peste libellus*, que Valet enrichit d'une série de *scholiae* restées à ce jour inédites. Au fil de cet opuscule épidémiologique ordonné en une progression traditionnelle allant de la nature et étiologie de la peste à ses traitements préventifs et curatifs, Valet ne se contente pas d'étayer avec Houllier l'enseignement hippocratique qui restait la référence d'autorité lors du diagnostic des épisodes pesteux malgré les théories de contagion par Girolamo Fracastor : il réévalue le contenu de l'opuscule de Houllier plus qu'il ne le discute à l'aune de ses propres acquis et connaissances dans ce qui s'apparente à une controverse médicale autour de leurs sources hippocrato-galéniques communes. Une confrontation entre ces notes de Valet et le texte du *De peste libellus* de Houllier permet aisément de fournir une (re)lecture personnelle, et quelque peu éclectique, de l'épidémiologie alors en vigueur, tant dans la médecine française

³ P. Pichot, *[Description de la peste à Bordeaux] A messieurs les Maire et Juratz de ceste ville de Bourdeaux*, Pierre Pichot medecin, Bordeaux, Veuve Morpain, 1564, fol. H6.

⁴ A. Valet, *Bellantis Religionis Hypotyposis*, Paris, Denis du Pré, 1568.

⁵ A. Valet (éd.), P. de Ronsard, *Chant triumphal sur la victoire obtenue par le roy à l'encontre des rebelles et ennemys de sa Majesté*, Paris, Gervais Mallot, 1569. On relève aussi un *Heroidis illustrissimae Magdalanæ Hannibaldæ tumulus*, Paris, Thomas Richard, 1568, ainsi qu'un *Chant funebre sur le trespas de messire Jean de Voyer*, Paris, Jean Bienné, 1571 (œuvre considérée comme perdue).

⁶ A. Valet (éd.), J. Houllier, *De morborum curatione liber I*, Paris, Jacques Macé, 1567.

⁷ A. Valet, *Oratio in scholis medicorum ante licentiatum habita*, Paris, Jean de Bordeaux, 1570.

⁸ E. Vinet (éd.), Ausone, *Lectionum libri duo*, Bordeaux, Simon Millanges, 1590.

⁹ G. des Innocens, *Osteologie ou histoire generale des os du corps humain*, Bordeaux, Simon Millanges, 1604.

¹⁰ A. Valet (éd.), J. Houllier, *De morbis internis Lib. II*, Paris, Charles Macé, 1571.

qu'étrangère, à travers le regard de ces deux médecins d'origines différentes mais de formation similaire.

Définition et étiologie aérienne de la peste

La première annotation de Valet au *De peste libellus* de Houllier concerne le tout premier point abordé dans cet opuscule comme dans tout traité de peste de l'époque, à savoir la définition de la peste. La définition qu'en donne Houllier est manifestement tirée de l'épidémiologie d'Hippocrate dont il reprend la terminologie grecque en nommant la peste *epidemia* (un des nombreux termes alors usités pour désigner la peste, outre *pestilence*, *fièvre pestilente*, *mal contagieux*, *mortalité*) tout en la définissant comme « maladie qui prend sa force en quelque période de l'année et en certains lieux ; si elle en emporte un grand nombre, on l'appelle *λοιμώδης*, c'est-à-dire pestilente, et *λοιμός*, peste ; cette maladie en tue beaucoup en s'abattant communément¹¹ ». Ainsi Houllier définit-il la peste par son extrême léthalité et l'étendue de sa propagation, les principaux critères de diagnostic de la peste alors en usage.

Valet, en bon philologue érudit, ne peut que développer à sa suite cette vision classique en explicitant l'autre nom de la peste en tant que *fièvre* et *venin*. En plus de préciser la source de Houllier (les commentaires de Galien sur la vingtième sentence de la troisième section du III^e livre du *Des épidémies* d'Hippocrate), Valet signale que « les Anciens ont défini la peste comme une fièvre pernicieuse, dont la chaleur surpasse celle des autres fièvres au point d'être fortement putride », pour ajouter que « ce genre de poison vénéneux envahit d'abord l'esprit vital avant de se disperser dans tous les viscères et toute la masse du corps¹² ». La raison pour laquelle ce commentateur helléniste définit ainsi la peste à son tour tient au fait qu'Hippocrate dans son livre des *Épidémies* raconte des épisodes pesteux survenus en Grèce qu'il qualifie de fièvres pestilentiels agissant tel un venin qui pénètre et corrompt le cœur et le reste du corps et provenant de miasmes aériens, autrement dit, d'une qualité corrompue de l'air ambiant.

En effet, sur la nature étiologique de la peste, ni Houllier, ni Valet ne dérogent à la règle : pour Houllier, la peste « vient de l'air, est contagieuse, n'épargne personne et corrompt tant les êtres bien disposés que les autres, puisque nécessairement nous respirons communément le même air, même contre notre gré¹³ ». Et Valet d'ajouter la citation de Galien dans la préface de son commentaire au I^{er} livre des *Épidémies* d'Hippocrate : « Les maladies pestilentiels les plus pernicieuses de toutes les maladies populaires proviennent de l'air ou état du ciel¹⁴ ».

Ainsi, nos deux médecins s'accordent quant à l'origine aérienne de la peste et s'inscrivent dans la continuité de l'épidémiologie traditionnelle, sans faire cas des théories de contagion avancées par Fracastor, car ce principe était manifestement inconnu des médecins antiques. Il est cependant un principe que Valet tient à ajouter, celui de l'*analogia* aristotélicienne, en ce qui concerne le risque d'infection via une sorte de « compatibilité » entre l'agent infectieux et le sujet récepteur, d'après la fameuse théorie humorale hippocratique : « Il est besoin d'une certaine préparation du corps [...] Sont plus facilement sujets à la corruption ceux chez qui

¹¹ A. Valet (éd.), J. Houllier, *De morbis internis Lib. II*, fol. 70v : « Epidemia morbus est aliquo anni tempore, certisque locis inualescens : qui si multos rapit, λοιμώδης, id est, pestilens appellatur, et λοιμός pestis est : qui morbus populariter grassans multos interimit. »

¹² « Pestem autem veteres febrem quidem perniciosam, cuius calor præ aliis habeat, ut insigniter sit putridus, definierunt, sed eius essentiam minimè explicarunt. [...] Venenati id genus virus vitalem primum spiritum [...] inuadit, tum verò in vniuersa viscera, totamque corporis molem dispergitur », *ibidem*, fol. 71r, n. 1.

¹³ « ab aëre est contagiosum magis, nullique parcat, temperatos, scilicet, et alios corripit, quia communiter nobis, etiam nolentibus, idem hauriendus aër est », *ibidem*, fol. 71r.

¹⁴ « Quod pestilentes morbi omnium popularium perniciosissimi, ab aëre, calide statu proficiscantur », *ibidem*, fol. 71r, n. 2.

déborde un vice des humeurs et qui ont une peau peu dense et une substance [corporelle] molle et faible¹⁵ ».

Causes célestes et symptômes de la peste

Houllier et Valet abordent ensuite un sujet de *disputatio* médiévale qui connaissait un regain d'intérêt dans la littérature épidémiologique du XVI^e siècle : les causes célestes de la peste. À l'instar des médecins anciens, Houllier prétend que « la peste est très souvent amenée par les vents austraux et maritimes, par une constitution chaude et humide [de l'air] et par la saison automnale, à savoir quand il fait tantôt chaud, tantôt froid ; d'autres attribuent la cause [de la peste] au ciel et aux décrets des astres¹⁶ ». Ainsi dans une certaine mesure Houllier fait dériver l'origine aérienne de la peste de la *katastasis* (vocabulaire hippocratique signifiant « constitution ») d'un air qui est soit trop sec soit trop humide, donc susceptible à la putréfaction, dans le pur esprit de l'épidémiologie d'Hippocrate.

Valet, quoiqu'aussi respectueux des sources antiques, se permet toutefois de réévaluer la théorie de l'étiologie céleste de la peste de manière plus raisonnée. Après avoir précisé, selon son habitude de philologue, la source de Houllier (le livre II des *Épidémies* relatant la peste de Cranon), Valet précise que « les vents austraux provoquent de grandes mutations dans l'air » (afin d'expliquer qu'une constitution aérienne chaude et humide provoque une putréfaction nuisible), non sans faire remarquer qu'« il ne faut attribuer la cause de la peste à la déclinaison céleste de façon à croire qu'il s'agit de quelque expiration virulente des corps célestes (chose impie à imaginer) mais qu'ils ordonnent l'air par leur mouvement et leur lumière de sorte que cette qualité générée par la température apporte une nuisance aux mortels¹⁷ ». Il fait quelques autres ajouts relatifs aux spéculations astrologiques de Houllier, à la conjonction néfaste de Saturne et Mars d'après les médecins arabes dans l'émergence de la peste, ainsi qu'au rôle des comètes venant d'orient d'après Porphyre.

Étant moins praticien qu'académicien, Valet n'apporte toutefois pas autant d'ajouts en ce qui concerne les symptômes de la peste. Par exemple, alors que Houllier parle de « fébricule en général légère qui ne contraint pas les malades à rester alités¹⁸ », Valet parle, lui, de « fièvre véhémement mais légère au toucher¹⁹ ». En outre, au sujet du fameux diagnostic urinal, lorsque Houllier évoque une « urine parfois bien similaire aux urines saines, parfois aqueuse, bilieuse, noire, mélancolique²⁰ » (d'après la théorie humorale), Valet explique cette variation par le fait que « soit la maladie n'est pas dans les humeurs, soit occupe les parties supérieures du thorax, soit la putréfaction n'a pas pénétré dans le corps²¹ ». Enfin, il explique l'absence ponctuelle de bubons ou de charbons par la faiblesse de la « nature » du corps du patient, qui « ne peut en partie se décharger » (c'est-à-dire évacuer ses mauvaises humeurs).

¹⁵ « *Aliqua tamen desideratur corporis preparatio : [...] Itaque promptius corripuntur, qui humorum vitio redundant, qui cute rariore sunt, substantiaque molliore et debiliore* » *ibidem*, fol. 71r, n. 4.

¹⁶ « *Ac ferè Austri ac maritimi flatus, constitutio calida et humida, annus autumnalis, hoc est, quando modò calor, modò frigus est, pestem inuehunt. Causam alij è cælo requirunt et decretis syderum* », *ibidem*, fol. 71r.

¹⁷ « *Faciunt verò Austri maximas in aëre mutationes [...] Pestis causa non ita ad cæleste defluuium referenda est, vt cælestium corporum virulentam aliquam expirationem esse existimemus (hoc enim impium esset cogitare) sed quòd suo motu et lumine aërem sic temperent, vt progenita de temperatura illa qualitas noxam mortalibus inferat* », *ibidem*, fol. 71v, n. 5-6.

¹⁸ « *Febricula ferè levis est, vt stent, nec decumbant aëri* », *ibidem*, fol. 72r.

¹⁹ « *Vehemens quidem est febris, sed iudicio tangentis levis* », *ibidem*, fol. 72v, n. 9.

²⁰ « *Vrina sanis interdum persimilis, aliàs aquosa, biliosa, nigra, melancholica* », *ibidem*, fol. 72r.

²¹ « *Vel quia morbus non est in humoribus, vel superiores occupat thoracis partes, de quibus malè affectis non indicatur ex vrina : vel, vt alij sentiunt, quia putredo non subest* », *ibidem*, fol. 72v, n. 10.

Remèdes préventifs contre la peste

En termes de remèdes, traitements, prétendues panacées traditionnels prescrits en cas de peste, Valet a moult précisions à ajouter aux *consilia* de Houllier dans le cadre de la *praeservatio* (prévention). Entre autres soins prophylactiques, Houllier prescrit un antidote hippocratique contre la peste et la putréfaction et consistant à respirer du souffle de feu, auquel antidote on peut ajouter des arômes tels du genévrier, du laurier, du romarin, de la myrrhe²². Valet ne fait qu'approuver cette préconisation en expliquant que de tels arômes « refont les esprits vitaux, purifient l'air, fortifient le cœur et le cerveau contre le venin pestilentiel²³ ».

En plus des prescriptions alimentaires développées par Valet, Houllier préconise l'exercice physique à pratiquer chez soi ou dans un jardin voisin et avec un air pur et par beau temps²⁴. Valet justifie cette pratique en ce qu'elle fait monter la chaleur innée et permet une évacuation commode des excréments du corps ; en guise d'argument, il cite une anecdote rapportée par Rhazès dans son traité de peste sur une épidémie dévastatrice qui avait tué tous les habitants d'une localité, excepté les chasseurs. Or Valet tient à signaler que l'exercice physique doit être modéré, de peur que la respiration, en augmentant, n'attire l'air corrompu supposé à l'origine de la peste²⁵.

À l'exemple de ses homologues, Houllier ne saurait faire l'économie de la fameuse saignée ou phlébotomie afin de prévenir la peste. Aussi prescrit-il de retirer du sang en ouvrant une des veines si elles sont tuméfiées pour évacuer la plénitude et les excréments du corps²⁶. Valet cependant tient à préciser que, si plénitude il n'y a pas, il est inutile de saigner, par précaution, mais si c'est le cas, l'on ne saignera qu'une faible quantité²⁷. Plus que Houllier, Valet était loin d'être un fervent partisan de la pratique systématique de la saignée sur tous les patients contre toutes les maladies.

En ce qui concerne les prétendues panacées, Houllier prescrit l'absorption hebdomadaire de pilules de Rufus d'Éphèse²⁸, dont Valet donne la source (le *De antidotis*) et la composition : du safran pour, dit-il, redonner des forces, de la myrrhe pour inhiber la putréfaction, de l'aloès pour faire sortir de l'estomac les humeurs immergées, le tout agrémenté de vin aromatique. Toutefois, il n'en autorise la consommation ni aux femmes enceintes car l'amertume de cette

²² « Constat experientia Medicorum inspiratum halitum ignis, esse antidotum contra pestem et putredinem. [...] Possunt ignibus adhiberi iuniperus, laurus, rosmarinus, myrrha », *ibidem*, fol. 73r-v.

²³ « Odorata istiusmodi spiritus reficiunt, aërem depurant, cor et cerebrum contra venenum roborant », *ibidem*, fol. 74r, n. 1.

²⁴ « Exercitatio domi sit pro consuetudine : alioqui mediocris, aut in vicinis hortis, caelo benè puro, atque vbi Sol non euerberat », *ibidem*, fol. 74r.

²⁵ « Calorem enim natuum auget, et commodè corpus euacuat. Rhazes itaque commemorat in magna quadam pestilentia peremptos fuisse omnes, præter venatores solos. At moderata esse debet exercitatio, ne ex ea concitatio augeatur respiratio, quæ corruptum aërem proiciat », *ibidem*, fol. 74r, n. 3.

²⁶ « Atque imprimis resiccandum corpus, hoc est, declinanda plenitudo, et excrementa sæpe purganda sunt. Itaque vbi venæ tument, vtile est aperta vena aliquid sanguinis detrabere », *ibidem*, fol. 74v.

²⁷ « Vbi plethora non est, sanguinem ad præcautionem detrabere inutile est. At vbi plenitudo, mittetur quidem, sed parva quantitate », *ibidem*, fol. 74v, n. 4.

²⁸ « Ac singulis hebdomadibus Ruffi pilulis vtendum est », *ibidem*, fol. 74v.

préparation risque d'être fatale pour le fœtus, ni à ceux qui souffrent d'hémorroïdes car ces médicaments, dit-il, ouvrent les orifices des veines²⁹.

Ainsi Valet mêle-t-il dextrement expérience de chirurgien et savoir anatomique dans ses ajouts relatifs aux soins tant préventifs que curatifs prescrits en cas d'infection pesteuse. Dans cette seconde catégorie de remèdes, Houllier et Valet traitent notamment de pharmacologie en énumérant de longues listes d'ingrédients pour différentes préparations qui passaient alors pour des panacées, que ce soit la thériaque, le mithridate, le bézoard, l'hellébore, l'alexitére, les épithèmes ou emplâtres. Une réserve est toutefois émise par Valet quant à l'efficacité des purgatifs et cathartiques : selon lui, la peste résiste aux purgatifs violents et légers si elle a déjà atteint depuis quelque temps un stade avancé de progression.

Ainsi, il serait malaisé de dresser un bilan global des apports de Valet au *De peste libellus* de Houllier du fait de l'importance contrastée des annotations faites par le médecin aquitain à l'enseignement du maître parisien. Intercalé entre un travail de commentaire visant à étayer le contenu de cet opuscule épidémiologique et un essai de réévaluation des principes fondé sur l'érudition et l'expérience personnelles, le rôle de Valet dans la réédition du *De peste libellus* de Houllier était certes plutôt restreint dans le cadre d'un commentaire humblement présenté, qui plus est, comme de simples « scholies », mais néanmoins il a tenté de redéfinir la position du maître vis-à-vis du corpus hippocratique par rapport à la sienne propre. Aussi, pouvons-nous dans une certaine mesure avancer que Valet, en tout bon médecin érudit et académique, a préféré jouer la carte du juste milieu non sans parfois s'écarter du sentier battu des autorités traditionnelles, tout en restant représentatif d'une épidémiologie typiquement humaniste qui traversait aisément les frontières de la médecine aquitaine comme française.

²⁹ « *Crocus vires recreat : aloë immersos ventriculo humores educit : myrrha putredinem inhibet. Pregnantibus non exhibentur, quòd periculum sit interecionis fœtus ab amarore insigni. Non hæmorroïdas patientibus, quia venarum oscula aperiunt* », *ibidem*, fol. 74v, n. 5.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

BARRY, S. et M. Fauré, *Préservez-nous du Mal ! Les Bordelais face à la peste, XIV^e-XVIII^e siècles*, Bordeaux, Memoring, 2020.

BIRABEN, J.-N., *Les Hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vols., Paris-La Haye, Mouton, 1975-1976.

CHABÉ, A.-A., *Un médecin bordelais humaniste de la Renaissance : Anthoine Valet (1546-1610)*, Bordeaux, Bière, 1949.

—, *La Faculté de médecine de Bordeaux aux XV^e et XVI^e siècles*, Bordeaux, Bière, 1952.

COSTE, J., *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

HILDESHEIMER, F., *La Terreur et la pitié. L'Ancien Régime à l'épreuve de la peste*, Paris, Publisud, 1990.

HOBART, B., *La Peste à la Renaissance : l'imaginaire d'un fléau dans la littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

MONTAGNE, V., *Médecine et rhétorique à la Renaissance : le cas des traités de peste en langue vernaculaire*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

NAPHY, W., A. Spicer, *The Black Death. A History of Plagues, 1348-1730*, Stroud, Tempus, 2000.

PANZAC, D., *Quarantaine et lazarets. L'Europe et la peste d'Orient*, Aix-en-Provence, Edisud, 1986.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

DES INNOCENS, G., *Osteologie ou histoire generale des os du corps humain*, Bordeaux, Simon Millanges, 1604.

PICHOT, P., *Traité contre la peste*, Bordeaux, veuve François Morpain, 1564.

VALET, A. (éd.), J. Houllier, *De morborum curatione liber I*, Paris, Jacques Macé, 1567.

—, *Bellantis Religionis Hypotyposis*, Paris, Denis du Pré, 1568.

—, *Heroidis illustrissimae Magdalanæ Hannibaldae tumulus*, Paris, Thomas Richard, 1568.

— (éd.), P. de Ronsard, *Chant triumpbal sur la victoire obtenue par le roy à l'encontre des rebelles et ennemis de sa Majesté*, Paris, Gervais Mallot, 1569.

—, *Oratio in scholis medicorum ante licentiatum habita*, Paris, Jean de Bordeaux, 1570.

—, *Chant funebre sur le trespas de messire Jean de Voyer*, Paris, Jean Bienné, 1571.

— (éd.), J. Houllier, *De morbis internis Lib. II*, Paris, Charles Macé, 1571.

VINET, E. (éd.), Ausone, *Lectionum libri duo*, Bordeaux, Simon Millanges, 1590.